

DISCOURS

de Patrick Raaflaub, membre du comité directeur de l'ASA, Group Chief Risk Officer, Swiss Re
Evénement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2019**
Date 31 janvier 2019
Lieu Zurich

Développement économique durable - la contribution de l'industrie de l'assurance

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames, Messieurs,

Le changement climatique était l'une des thématiques qui nous a tenus en haleine l'année dernière au niveau mondial : les feux de forêts en Californie, la longue période de sécheresse dans toute l'Europe, les feux de broussaille et les inondations dans le Queensland, mais aussi la conférence des Nations-Unies sur le climat, la COP 24 à Katowice, autant d'événements qui ont fait les gros titres.

Ils montrent clairement une chose : la durabilité est de plus en plus urgente !

En notre qualité d'assureurs, nous pouvons contribuer positivement à un développement économique durable. L'évolution des placements est l'exemple le plus parlant pour illustrer mes propos. Or, notre engagement ne doit pas se cantonner aux placements, il peut aussi être étendu aux affaires de souscription.

Puissance importante sur le marché

Tous ensemble, les investisseurs institutionnels administrent 80 billions de dollars environ dans le monde, soit 80 000 milliards ! L'industrie de l'assurance gère à elle seule quelque 27 billions de dollars. Les assureurs suisses ont près de 600 milliards de francs « sous gestion ». Imaginez la force que nous avons sur le marché si nous nous tournons tous vers des produits durables.

Et pourquoi devrions-nous le faire ? Des considérations d'ordre moral ne sauraient à elles seules être notre unique motivation, car nous nous sommes engagés auprès de nos actionnaires à générer de la valeur ajoutée économique. Par ailleurs, nos clients attendent de nous que nous honorions nos engagements.

Jusqu'à aujourd'hui, on estimait que l'application des critères ESG, les critères dits environnementaux, sociaux et de gouvernance, empêchait d'atteindre ces buts.

Or, l'un n'exclut pas l'autre. Il est même économiquement très sensé d'intégrer de la durabilité dans les décisions d'investissement, surtout dans le cas de ceux qui investissent sur le long terme ! Car il est question d'optimisation des rendements ajustés aux risques : lorsque les investissements sont effectués selon des critères de durabilité, nous avons constaté que la volatilité, c'est-à-dire le risque, est plus faible, ce qui génère des rendements davantage ajustés aux risques.

Il ne s'agit pas d'une mode, mais d'une rupture dans l'évolution du marché

Or, l'investissement durable ne serait-il pas un simple phénomène de mode ? A l'heure actuelle, quelque 23 billions de dollars sont administrés dans le monde selon des critères de durabilité. Rien qu'en Europe, ce sont près de 12 billions de dollars, et ce nombre va croissant. Pourquoi ?

D'une part, les *millennials*, les jeunes de la génération Y, sont une force motrice en la matière. Près de 50 pour cent de la population mondiale est âgée de moins de 30 ans, et les valeurs de cette génération deviennent la nouvelle norme : les récents rassemblements de milliers de jeunes gens en sont un témoignage éloquent. D'après Credit Suisse, le comportement des *millennials* en matière d'investissement est fortement influencé par leur sens des responsabilités. Ils veulent investir dans des entreprises qui non seulement leur offrent de bonnes perspectives de rendement, mais assument également pleinement leurs rôles social et écologique. En 2020, les *millennials* seront propriétaires de près de 24 billions de dollars d'actifs.

D'autre part, les dispositions réglementaires créeront une certaine dynamique. Les gouvernements encouragent et stimulent la discussion sur la durabilité. Les pouvoirs publics, en France notamment, la Commission européenne ou le Luxembourg sont en train d'élaborer des définitions, des méthodes et des normes sur des thématiques comme le changement climatique et les critères ESG.

Et le dérèglement climatique est bien une réalité. D'après le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), il faudrait des investissements annuels dans l'énergie de l'ordre de 2,4 billions de dollars en moyenne entre aujourd'hui et 2035 pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius. Cela correspond à 2,5 pour cent de la croissance économique mondiale ou encore à 3 pour cent environ des actifs des investisseurs sur le long terme.

Une chance pour la Suisse

La problématique de la durabilité revêt également une certaine importance pour la Suisse : les placements ESG s'élèvent à près de 1,7 billions de francs dans notre pays et représentent déjà 15 à 20 pour cent de l'ensemble des actifs en Suisse. Au regard du volume considérable des

investissements, de l'importance économique du secteur financier ainsi que de la réputation internationale de la Suisse en termes de qualité, d'indépendance et de mode de vie durable, nous sommes idéalement positionnés pour donner le ton de cette tendance mondiale aux investissements durables.

Ce serait dommage de louper le coche et de ne pas prendre les mesures directives qui s'imposent. Des mesures en faveur d'une économie s'inscrivant dans la durée qui rendraient le secteur financier suisse plus résistant sur le long terme.

Mais de quoi avons-nous besoin pour cela ? A ce sujet, permettez-moi d'illustrer mes propos d'un exemple concret et de vous expliquer la démarche de Swiss Re en matière d'investissements responsables. Nous pratiquons une stratégie ESG intégrée reposant sur trois dimensions :

Enhancing.

Les critères ESG s'appliquent pour la quasi-intégralité du portefeuille des investissements. En la matière, l'introduction des critères ESG a été l'avancée stratégique la plus importante jusqu'ici.

Inclusion.

Dans la continuité de notre engagement en faveur d'une société écologique, nous investissons dans des obligations vertes, des projets d'infrastructures, des énergies renouvelables ainsi que dans des projets d'infrastructures sociales ; jusqu'à la fin de l'année dernière, nous avons placé 1,5 milliard de dollars dans des obligations vertes.

Exclusion.

Avec notre *Sustainability Risk Framework*, nous avons élaboré des directives à l'échelle du groupe portant sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement. Je prends l'exemple du charbon : en notre qualité d'investisseurs mais aussi de souscripteurs, nous n'investissons ni n'assurons aucune entreprise qui utilise plus de 30 pour cent de charbon pour sa production d'énergie ou génère plus de 30 pour cent de son chiffre d'affaires grâce à l'exploitation de mines de charbon.

Prise de conscience sectorielle.

Cette prise de conscience n'est pas le fait de quelques assureurs isolés ; ils sont nombreux à s'engager activement en ce sens. Les membres de l'ASA ont tous pleinement conscience de l'importance de cette thématique. Ils témoignent d'une nette volonté d'intégration des critères ESG dans leurs processus d'investissement et entendent bien assumer un rôle plus actif en la matière. Le signal est clair ; même si les entreprises n'en sont pas toutes au même point sur cette voie et qu'elles appliquent des stratégies différentes en fonction de leur centre d'intérêt. L'industrie de l'assurance n'a pas le choix : la prise en compte des aspects de la durabilité n'est pas une option, mais la condition à la pérennité de nos affaires.

Encourager le dialogue entre les industries

Soyons honnêtes, l'intégration des objectifs de durabilité n'est pas chose facile : aucune directive systématique n'a été édictée jusqu'ici. Les différents organismes et associations s'appuient généralement sur leurs propres modèles, définitions et procédures. Rares sont les dispositifs-cadres élaborés pour un secteur tout entier, voire tous secteurs confondus. L'application de telles stratégies s'en trouve plus compliquée, surtout pour les petites et les moyennes entreprises, et mobilise plus de ressources que nécessaire. Nous avons besoin d'un cadre de référence qui simplifie l'intégration des démarches d'investissement durable. Des normes, des définitions et des directives communes seraient fort utiles.

Par ailleurs, afin de stimuler la disposition des entreprises à œuvrer pour le développement durable, des mesures d'incitation appropriées nous permettraient d'aller de l'avant. Il s'agit par exemple de la reconnaissance du lien entre les critères ESG et l'exposition d'une entreprise aux risques. L'ensemble des acteurs du secteur privé doivent tirer dans le même sens pour faire avancer la prise en compte de la durabilité à grande échelle et contribuer à la pérennité de la croissance économique.

Au final, c'est tout à notre avantage pour nous, les entreprises, mais aussi pour la société en général. En notre qualité d'entreprises et d'investisseurs, nous profitons de meilleurs rendements ajustés aux risques et d'un marché financier plus stable sur le long terme. De son côté, la société gagne une économie s'inscrivant davantage dans la durée. C'est la raison pour laquelle nous sommes motivés et entendons bien continuer de promouvoir et de soutenir ces développements.